

Histoire d'un crime (Victor Hugo) • 04-29-2016 20:37 • [A Mellé: une belle leçon de médiocratie](#)

Comment faire les choses dans cette commune?

Le prêche (étonnant pour des laïques prônant la démocratie de la Grèce antique, ou d'époque, va savoir??) remplace ce fameux légume (c'est râpé! ou cuit!), et tous suivent et ont la patate! Avec une telle équipée, Sacré Sancho Pancha, tu feras d'la route!

Voilà bien des salades (bien trop assaisonnées pour certain(e)s) et pour...par grand chose! Sauf une assiette vide de bon sens!

Ouverture prochaine d'un gastro?...j'espère;;;Car au féminin,. C'est déjà fait!

De toutes façons, vous voilà prévenu(e)s,(sans jeux de mots, cela fait désordre depuis un an) dire ce qu'il faudrait faire, comment le faire, et ce qui pourrait être fait, et ce que vous pensiez qu'il fut fait, ce n'est qu'une histoire de conjugaison, mais jamais d'intelligence ni de bon sens, mais cela flatte...

Regarder l'astre (qu'est votre vie dans la commune), et pas le doigt,...Bon sang!

Anonyme • 04-28-2016 09:44 • [A Mellé: une belle leçon de médiocratie](#)

Quoi?comment?.....plus de licence tabac!!!!la carotte si chère a nos élus s est envolée comme un nuage de fumée!!!!peut etre que nos anciennes commerçantes peuvent revenir. ?Il me semble que la vente du tabac n'était en rien une nécessité a leur etablissement....quelle ironie du sortMellé progresse en destruction...a quand la reconstruction????

Un aveu de raison • 04-26-2016 09:19 • [A Mellé: une belle leçon de médiocratie](#)

Vous réduisez l'équipe municipale à votre vote ? vous êtes quelque part responsable de ce qui arrive alors ? Vous connaissiez peut-être déjà, au moment du vote les actions qui ont été menées jusque là ? Vous avez voté en fait pour l'anéantissement de Mellé, il ne faut donc pas vous étonner que les élus apportent leurs aveux sur ce blog...

[Isabelle Buat](#) • 04-25-2016 12:51 • [A Mellé: une belle leçon de médiocratie](#)

J'ai choisi de ne pas publier le commentaire anonyme (sous le pseudo de « quelqu'un »), que j'ai reçu hier après-midi car reflétant le climat délétère dans la commune, il s'attaque à une personne et n'apporte rien au débat.

Le blog a pour objet de pointer du doigt des dysfonctionnements dans la gestion de la commune, renforcer la démocratie locale, non de s'en prendre à des individus. Cette page de commentaires instaure un dialogue et offre la possibilité à chacun de s'exprimer librement dans un seul but, permettre un débat démocratique dans une commune où la mairesse dit qu'elle n'a pas à se justifier.

[J'ai votée pour vous !](#) • 04-25-2016 11:44 • [A Mellé: une belle leçon de médiocratie](#)

Pourquoi vous, nos élus (TYLEK, BATAIS, Christophe CHALOPIN, HALEUX, PIQUEREL, POSTE, Dominique GUERIN, HARDY, TALVA-GOURDIN, GERAULT, Christelle CHALOPIN, Pierre GUERIN, MARTIN, TENNEREL) ne venez pas vous exprimer ici ? défendez vous !
défendez notre vote !

[Une melléenne](#) • 04-24-2016 19:49 • [A Mellé: une belle leçon de médiocratie](#)

Il n'y a pas si longtemps j'étais très fier de dire que j'habitais Mellé. Mellé, petite commune du patrimoine rural de Bretagne, qui a vu son visage changer, son habitat réhabilité, son paysage se façonner et la création de la Maison pierres et nature. Je n'hésitais pas à inviter les gens de passage à venir passer une journée entre pierres et nature. Aujourd'hui qu'est devenu ce magnifique village autrefois paisible et agréable à vivre ?

Depuis 2 ans l'équipe municipale entraînée par Thérèse Tylek a fait sombrer les melléens dans une léthargie et une tristesse qu'on ne pouvait imaginer. La perfidie a pris le relais sur l'ouverture. La confiance a laissé la place à la méfiance.

Pour contrecarrer cette situation, une association est née "Mellé-vous-en" conduite par un nouvel habitant qui en venant s'installer à Mellé avec sa famille pensait continuer l'oeuvre entreprise depuis de très nombreuses années pour favoriser l'ouverture et l'accueil de nouveaux habitants. Une association qui donne la place à l'échange, à l'écoute et au respect. Mais hélas "Mellé-vous-en" n'a pas la place qu'elle mérite. En prônant l'ouverture, la participation de tous au débat, le conseil municipal actuel préfère ignorer ses membres. Deux ans sont passés depuis les dernières élections... Il en reste 4. La déconstruction est plus rapide que la construction...

de BAILLIENCOURT • 04-23-2016 17:17 • [A Mellé: une belle leçon de médiocratie](#)

Bonsoir Madame,

Il est vrai que nous, "étrangers", ne devons pas avoir de cerveau pour penser par nous même... C'est tellement plus simple de considérer que nous sommes manipulés, n'est-ce pas ?

Plus sérieusement si vous vous complaissez dans une idéologie conservatrice d'arrière garde, considérez que certains habitants, Melléens tout comme vous (quelle que soit leur histoire où le temps passé dans la commune ne vous en déplaît), souhaitent au contraire voir se développer d'autres formes de relations entre les forces vives d'un territoire : élus, associations, citoyens...

Cela s'appelle la démocratie participative et, sur ce canton qui meurt, penser ensemble une façon de la mettre en oeuvre serait à la fois innovant et certainement enrichissant pour toutes les parties. Encore faut-il accepter l'idée de s'ouvrir aux autres et à un monde qui change...

Une Melléenne aussi • 04-23-2016 11:45 • [A Mellé: une belle leçon de médiocratie](#)

Une Melléenne aussi de plein droit, tout comme vous, c'est cela la démocratie.

L'histoire de la commune de Mellé doit-elle justifier de tels

agissements de la part des élus ? où est le rapport avec la responsabilité des élus et l'histoire de Mellé ? Mais de quelle histoire parlez-vous ? Celle d'avant, celle d'il y a plus d'un quart de siècle ? Ne serait-ce pas plutôt un règlement de compte ?

Ceux qui sont "parachutés de je ne sais où", comme vous dites, sont des gens que vous n'acceptez pas sur le territoire, ce sont des étrangers ? Mais 'ils ne sont pas là par hasard.

Comme le disait C.C la grande majorité des descendants de pure souche Melléenne sont bien allés s'installer ailleurs et vous allez trouver normal qu'ils soient accueillis dans d'autre contrées... Alors pourquoi pas ici ?

Mellé perd toutes ses richesses, à cause des élus qui n'acceptent pas d'accueillir de nouveaux habitants ?????

C'est là l'aveu d'une mort programmée pour Mellé.

Désolé, il y a beaucoup de gens ici, qui ont choisi spécialement Mellé pour y habiter car ils y ont trouvé des satisfactions. Et cela fait partie des directions politiques que doivent prendre nos petits villages. Ce qui est fait ici, sur le plan humain et économique, est désastreux, c'est comme si vous refusiez d'évoluer. Ceux qui viennent d'ailleurs, comme vous le dites si bien, ne comprennent pas de tels agissements.

Et je ne suis pas certaine que cela plaise aux électeurs. Car cet acharnement municipal cache une moralité peu honorable. Serait-ce du racisme ?

Et pour accepter la défaite, c'est une question de mentalité aussi, car on se demande plutôt : avez-vous accepté votre victoire et sur quels mensonges a-t-elle reposé ?

On aimerait bien connaître le fond du discours de campagne électorale.

N'y a-t-il pas tromperie ?

Les Melléens ont voté, et ils ont le droit de se tromper.

Ouverture d'esprit, est un terme qui collait si bien à Mellé !

Un vrai gâchi, à quelle époque vivons-nous ?

C.C • 04-22-2016 21:48 • [A Mellé: une belle leçon de médiocratie](#)

Les gens parachutés de, on ne sais où, ont un vécu pour qui, pour la plupart va vers un sens d'ouverture car ils ont vu autre chose et voient ce qui se fait ailleurs et ce qu'il est possible de faire ici et d'amener par la discussion le partage des connaissances.

Cela s'appelle "la communication"

Ici, c'est une commune avec un potentiel, du moins qui avait .Pour avoir sillonné la partie Nord du 35, le village de Mellé n'a pas grand chose à envier quand à l'embellissement, la réfection qu'il a subit et les actions qui ont été menées depuis un quart de siècle.

Que le conseil ne faiblisse pas, ce sera son choix, son droit et sa conviction.

De là à ne pas informer soit par ce blog, soit par d'autres supports, il n'y a vraiment pas de quoi fouetter un chat.

Me voila donc Horsain, comme on dit chez moi, le Nord cotentin, c'est à dire, les gens hors horizon, donc non d'origine d'un endroit bien précis que l'on s'approprie.

Faites le tour du village et aussi du canton et vous verrez le pourcentage que représente ces gens.

L'horizon est très court en ces lieux. Et surtout, regardez, ceux qui sont nés ici, et qui vont vivre ailleurs, cela me paraît + important pour l'avenir du territoire (local).

Sinon:

Pour ma part, je n'ai pas perdu, car je n'avais rien à gagner.

Je ne suis pas joueur et complètement désintéressé par le bien matériel, le pouvoir et l'égo.

Pour finir sur votre dernière phrase, combien de communes, de régions, de gouvernements, de n'importe quel pays "démocratique" que ce soit, ont élu des personnalités .qui soit leur ont plu, soit les ont complètement déçu au cours de leur mandature et ce, depuis le droit de vote pour tous.

Le fait d'être élu par une majorité aussi large soit-elle, ne veut pas dire que l'on prend les décisions pour tous, sans que l'on puisse les commenter ou les contester.

Il y a d'autres pays pour cela.

[Isabelle BUAT](#) • 04-22-2016 21:29 • [A Mellé: une belle leçon de médiocratie](#)

ça fait bien longtemps que je n'ai plus d'illusion sur la clairvoyance des élus du Conseil Municipal.

Vous avez raison concernant le "parachutage": il est vrai qu'on ne connaît rien de l'histoire de notre mairesse avant qu'elle n'arrive à Mellé...

Mes articles ne sont tournés contre personne. Ils ne font que relater des faits et présentent la réalité telle qu'elle est.

L'image renvoyée par notre municipalité n'est pas très flatteuse, j'en suis la première attristée! Vous me suggérez donc de ne rien montrer pour ne pas écorner la réputation de la mairesse...

Après 2 ans de mandat, qui peut nier que le bilan de l'actuelle municipalité n' est pas catastrophique:

Fermeture de la Maison Pierres et Nature entraînant la perte de 3 emplois

Boycott du Mellouën ayant entraîné sa fermeture et la perte de 2 nouveaux emplois

Perte de la licence tabac (ce qui complique le recrutement d'un repreneur)

Spoliation de la commune avec la cession de la Beurrière: gâchis touristique et patrimonial

Face à ça, les élus n'ont aucun projet à proposer...

Vous me dites:" vous n'acceptez pas d'avoir perdu"... J'ai été la plus grande supportrice de Madame Tylek. J'ai mis tout mon cœur et mon dévouement à sa cause et j'ai été insultée et salie par des accusations mensongères qu'elle n'a pas hésité à diffuser dans la presse. Avec une brutalité inouïe, elle a procédé au retrait de mes délégations, sans aucune raison. Je suis toujours restée honnête et aujourd'hui n'attendez plus de moi une once d'indulgence ou de miséricorde vis à vis de cette personne.

[une méléenne](#) • 04-22-2016 16:16 • [A Mellé: une belle leçon de médiocratie](#)

Vous allez finir par vous fatiguer un jour quand vous comprendrez que le conseil municipal ne s'affaiblira pas, car c'est la seule chose que vous souhaitez.

La plupart de votre petite "bande" ne connaissent rien de l'histoire de la commune de Mellé et sont simplement parachutés de je ne sais où. Vous vous êtes faits avoir COMME DES BLEUS par l'ancien Maire. Vous n'obtiendrez pas ce que vous cherchez en mettant tous les jours des commentaires contre le conseil, je pense que cela les renforce plus que ne les sépare. Pour être plus brève : vous n'acceptez toujours pas d'avoir perdu mais au bout de deux ans il serait peut être temps de baisser les armes. Ce sont les Mélléens qui ont voté et eux seuls !

C.C • 04-21-2016 20:17 • [A Mellé: une belle leçon de médiocratie](#)

En ne donnant pas, au premier "vote", des subventions à deux associations de la commune, cela donne le ton de vouloir affaiblir ou de dénigrer les membres de ces associations, mais aussi d'ignorer leurs publics.

Le fait, que les dèss étaient re et rejetés, montrent, que quand même, quelques élus prennent conscience que ce n'est pas les associations qui sont visées, mais plutôt les membres qui les forment, les font vivre et animent la vie locale (qui en a bien besoin)

Le vélo s'est bien maintenu au sprint....il est passé de 0 à 200 en moins de deux minutes!!!

La vie associative que représente MVE, pendant 8 mois en 2015, avec deux manifestations réalisées (en partenariat avec le commerce local) et une sabordée, n'a pas su égaler le comité des fêtes... Pas sur le plan animations mais biftons. Et ce, deux années de suite...

Il est vrai que les dossards de MVE sont + lourds à porter. Les étiquettes semblent bien plombées ou sont difficilement compréhensibles pour certain(e)s.

L'attribution des subventions ne tient effectivement qu'à un
REGLEMENT...mais....de comptes

Cette mascarade n'est qu'une question d'amertume envers des
personnes. Mais comme l'a dit le trésorier principal, celles ci ont eu
une très bonne gestion et de bons résultats sans endettements et
avec des investissements pour 2011 à 2014 inclus (soit le budget
2014/2015), et sans augmentations d'impôts pendant dix ans, dans
un canton des moins taxés d'Ille et Vilaine.

Messieurs et mesdames les administrés, revoyez la profession de foi
de la campagne électorale de cette "nouvelle" municipalité.(puisque
le mot "ancienne", revient si souvent)

Je ne puis que leur soumettre d'analyser un peu + tout cela, toutes
les affaires qui sont la base d'une défiance qui est relatée sur ce
blog.Comme EPIC et P&N, Mellouen, Beurrière...Lors des conseils
municipaux, l'inexistence de dialogue avec le public(qu'il y avait
pendant l'année 2014) et un règlement (même légal, c'est la loi)
donnant un temps de paroles chronométré (3 minutes par thème
abordé, il me semble) aux conseillers qui souhaitent s'exprimer.

Les habitants retiendront les faits et les explications que pourront
leur apporter quelques "détracteurs".

La gestion passe, l'opinion, reste.

Faire son mea-culpa, ou revoir son orientation politique au sein d'un
conseil municipal dont on est en dissidence, ou en dissonance est
certainement + clairvoyant que de faire la sourde oreille, et de se
faire entièrement guider à l'aveugle pensant que c'est, seul, le guide
qui endosse les responsabilités.

113 jours sans Mellouên, c'est presque comme la 113ème cigarette

sans dormir (HF.T), cela part en fumée; et en insomnies. En tous cas, c'est gâcher.

Isabelle BUAT • 04-21-2016 16:36 • [La Beurrière : une sacrée bonne affaire !](#)

La commune a mis en vente les bâtiments de la Beurrière en 2009 sur une surface de 4 500 m². Il y a eu une estimation des Domaines au prix de 150 000 € et une réquisition de mise en vente chez le notaire pour un montant de 145 800 € (126 000 € pour l'immeuble de 3 logements et 19 800 € pour la parcelle comprenant le hangar)

La pancarte présente sur le site ne revêtait aucun caractère officiel mais informait d'éventuels acquéreurs que la municipalité était prête à céder quelques parcelles de ce site dans le cadre d'un partenariat public/ privé.

Erik MEIJER • 04-21-2016 14:19 • [A Mellé: une belle leçon de médiocratie](#)

Les écrits restent, les paroles s'envolent... sauf quand c'est filmé...

Quel sera le bilan de cette municipalité ?

Sont-ils et seront-ils fiers et heureux de leurs actions ?

Pour le moment je trouve qu'ils détruisent plus qu'ils ne construisent...

...sans parler des méthodes ridicule de management de Thérèse TYLEK !

Erwan BOURREAU • 04-21-2016 00:14 • [A Mellé: une belle leçon de médiocratie](#)

Toujours aussi affligeant. Le "souci démocratique" dans la bouche de Mme Tylek, quand on voit la teneur du conseil, c'est d'un ridicule...

Bref, c'est une honte, comme toujours...

de BAILLIENCOURT • 04-20-2016 23:42 • [A Mellé: une belle leçon de médiocratie](#)

Pour ceux qui sont un peu pressés le vote de la subvention à l'association Mellé Vous-En ! se situe à partir de la 12eme minutes de la troisième vidéo (l'intégrale).

Merci encore Isabelle pour ton courage et ton travail qui permet à chacun d'apprécier la démocratie telle qu'elle s'exerce dans notre commune.

"Le véritable obscurantisme ne consiste pas à s'opposer à la propagation des idées vraies, claires et utiles, mais à en répandre de fausses" (Johann Wolfgang von Goethe)

de BAILLIENCOURT • 04-20-2016 23:17 • [A Mellé: une belle leçon de médiocratie](#)

Beaucoup de choses à dire en lien avec ce conseil municipal en effet, dont le vote tragi-comique (que ce soit sur le fond ou sur la forme) des subventions aux associations.

Que nos élus ne soient pas sensibles aux valeurs de démocratie participative qui mobilisent les adhérents de Mellé Vous-En ! (favoriser l'expression des citoyens demande un minimum de courage politique...) est une chose mais ne pas soutenir les actions qui favorisent la rencontre des habitants et l'animation du village en est une autre !

Après une année d'existence je fais le (triste) constat, comme Président de Mellé Vous-En !, que la municipalité continue à nier l'existence de notre association, ce qui revient aujourd'hui à mépriser près de 10 % des Melléens...

C.Caubrière • 04-16-2016 08:52 • [La Beurrière : une sacrée bonne affaire !](#)

Je suis allé au conseil municipal de ce début de semaine, et une nouvelle fois la vente de ce site est revenu en avant.

Ce qui me pose question est:

Effectivement, les élus ont raison de dire que la pancarte à vendre

était en place depuis quelques années, tout au moins antérieurement aux dernières élections, et qu'il y avait intention de vendre par la municipalité de l'époque.

MAIS; cela fait plusieurs fois, que lorsqu'il y a échanges houleux sur ce sujet, cette "défense" de dire que le projet de vendre était engagé par l'ancienne municipalité revient en avant et coupe court la conversation, si on peut appeler cela ainsi.

Comme le public ne peut pas intervenir, on ne peut apporter quelques éclaircissements. Et donc, cet argument de dépôt de vente antérieur devrait être un peu plus développé.

J'ai cru comprendre que effectivement que il y a 4 ou 5 ans, seuls les bâtiments, et quelques milliers de mètres carrés avaient été proposés à la vente pour 90.000 euros.

Le bois, l'étang, la carrière, les champs, le circuit pédestre et vélo n'étaient pas concernés.

J'aimerais bien que les élus m'affirment ou m'infirmement cela..

Une vente partielle à 90.000 euros ou totale à 60.000 est-elle oui ou non une réalité.

C'est facile à vérifier, cela doit être enregistré en mairie, et/ou chez le notaire!

Isabelle BUAT • 04-21-2016 16:36 • **La Beurrière : une sacrée bonne affaire !**

La commune a mis en vente les bâtiments de la Beurrière en 2009 sur une surface de 4 500 m². Il y a eu une estimation des Domaines au prix de 150 000 € et une réquisition de mise en vente chez le notaire pour un montant de 145 800 € (126 000 € pour l'immeuble de 3 logements et 19 800 € pour la parcelle comprenant le hangar)

La pancarte présente sur le site ne revêtait aucun caractère officiel mais informait d'éventuels acquéreurs que la municipalité était prête à céder quelques parcelles de ce site dans le cadre d'un partenariat public/ privé.

sentiment de liberté • 04-13-2016 09:16 • [La Beurrière : une sacrée bonne affaire !](#)

La manipulation est un art que certains maîtrisent parfaitement, mais quand c'est pour servir son propre égo, et des causes malsaines, cela ne peut pas durer.

En tout cas, nous sommes bien heureux de savoir que certains élus réalisent qu'ils ont été dupés ; ils doivent se sentir plus libres.

Merci pour leur témoignage.

[Isabelle BUAT](#) • 04-12-2016 11:17 • [La Beurrière : une sacrée bonne affaire !](#)

Merci pour ton courage et ton soutien.

élu de Mellé • 04-12-2016 11:16 • [La Beurrière : une sacrée bonne affaire !](#)

Merci Isabelle pour ce blog, nous sommes plusieurs à être trahis et manipulé, ça ne va plus durer très longtemps, j'espère...

Bon courage pour ce soir, elle nous réserve encore des surprises

Un déçu. • 04-10-2016 14:27 • [La Beurrière : une sacrée bonne affaire !](#)

Les domaines donnent un prix qu'ils estiment, soit, ici 60.000 euros. La municipalité est-elle contrainte à vendre à ce prix? En partie? En totalité?

Sûrement que non.

Sinon, peut elle mettre aux enchères, et vendre au plus offrant?

Sûrement que oui.

Si le budget de la commune est sain, pourquoi se hâter a cette vente?

La décision finale de vendre appartient elle aux élus?

Sûrement que oui.

anonyme • 04-05-2016 12:06 • [La Beurrière : une sacrée bonne affaire !](#)

Ah oui ! c'était le bon moment pour vendre, surtout que le bilan de cette vente est négatif, car en plus tous les frais annexes engagés, il reste aussi à comptabiliser le coût du travail des employés communaux, qui y ont passé un certain nombre d'heures je crois. Il serait bon de savoir combien la commune a perdu en vendant la Beurrière ?

La promesse électorale mettait en avant la transparence. Ils font tout le contraire, ils ont bien eu leurs électeurs. Mais que sont-ils capables de cacher encore ? rien ne nous étonnera.

Les Melléens ont le sentiment d'avoir perdu beaucoup, je ne sais pas si on peut pardonner aux élus toutes ces erreurs, ils étaient aveuglés dès le départ par le discours. En tous les cas ils sont bien à plaindre.

Anonyme • 04-04-2016 17:09 • [La Beurrière : une sacrée bonne affaire !](#)

Moi, ce que je ne comprends pas, c'est comment les élus, devant tant d'aberrations, ne réagissent pas, seraient-ils complices de ce malheur ?

Certes, Mme le Maire a du répondant, parfois même désarmant, d'ailleurs autant devant ses adversaires que dans son propre camp. Mais le discours ne tient pas devant les résultats catastrophiques pour Mellé. Le bilan de 2 années de haine et de destruction en sont la preuve. Plus c'est gros et plus ça passe... C'est le propre de la manipulation !...

Mellé n'y est pour rien, c'est un règlement de compte personnel de Mme Le maire, un acharnement, car, la victoire électorale était suffisante, il me semble !

Les projets existants ont tous été tirés vers le bas, et on a vu aucun autre projet émerger, aucune autre idée qui aurait pu donner un peu d'espoir.

Les habitants n'étaient pas habitués à autant de manque de respect. Il ne faut pas s'étonner que certains soient révoltés, ce n'est que justice.

Personne ne méritait le désastre dont ils sont responsables.

La Beurrière était un des meilleurs atouts de Mellé.
Quel désastre !

SANS COMMENTAIRE • 04-03-2016 01:25 • [La Beurrière : une sacrée bonne affaire !](#)

JUSTE UN SIGNE DE MOI

quand je reviens dans ce petit village
l'émotion en moi se dégage
en souvenir de ce passé

il y a des instants magiques que je ne peux oublier
puis tout a coup la main du destin
change l'univers

le temps passe répare mais sépare

la vie est trop courte
le temps est trop précieux
pour des choses inutiles
la vie n'est qu'un passage
sur ce passage au moins sèment des fleurs

il ne faut jamais dire jamaismais pour moi demain
vivre à Mellé me serait très très difficile

de BAILLIENCOURT • 04-01-2016 23:37 • [La Beurrière : une sacrée bonne affaire !](#)

Bien sûr la municipalité nous a vendu du vent avec son EPIC.

On se rappelle en effet que les difficultés repérées entre la municipalité et l'association "Pierres et Nature" reposaient principalement sur deux points : la gouvernance au regard de la sous-représentation de la municipalité au sein du Conseil d'Administration et la subvention versée par la municipalité à l'association.

Ces deux points qui, légitimement à mon sens, pouvaient être requestionnées pouvaient également trouver des réponses en maintenant le statut associatif de Pierres et Nature et en réfléchissant sur les marges de manœuvres qui existaient sur le plan financier. Il fallait "juste" accepter l'idée d'être dans le dialogue, la concertation et vouloir porter un projet ambitieux pour notre commune.

Il faut avoir bien peu de considération pour le travail réalisé par les salariés et les bénévoles qui a permis à cette association de rayonner à l'échelle du Pays de Fougères pour agir de la sorte.

Oui vraiment quel gâchis !

C'est, en partie, pour ces raisons que l'association Mellé Vous-En ! se bat aujourd'hui aux côtés de Mme BUAT pour annuler la vente du site de la Beurrière. Outre la gabegie financière que représente cette vente il s'agit de tout mettre en oeuvre pour permettre à la commune de conserver ce site qui fait partie du patrimoine local,

C.Caubrière • 04-01-2016 22:11 • [Plouf dans le Doué](#)

Je viens d'une région plutôt touristique qu'est le nord cotentin, et j'ai échoué mon knörr à Mellé il y a 4 ans, car je pensais et je pense toujours (maigrement) qu'il y a un potentiel, si la commune se dirige vers un village étape touristique. Avec un commerce tous services, une aire camping car, un village aéré et fleuri, et P&N cela est jouable, si il y a de la bonne volonté .

Sinon, qu'est ce qu'il y aurait d'autre? Quel investisseur viendrait là?

1 Si on ne s'informe pas ce que fait une association et un écomusée comment juger?

On se renseigne et/ou on y participe, chose que j'ai faite en quelques semaines, moi horsain! Et j'ai compris ce qui se faisait derrière cette

façade.

2 Quand on fait partie d'un conseil municipal ou autre, et que l'on est en dissidence, on reste pour affirmer son mécontentement et on ne se "barre" pas pendant quatre ans, on défend ses idées, on les transmet à la population. On l'informe, on en représente une partie.

3 On impose pas (même si c'est marqué dans le bail) de vendre du tabac si l'affaire fonctionne sans ce produit, au risque de mettre en difficulté une affaire que l'on (la municipalité) ne fréquente même pas!

4 Un commerce est un espace privé que l'on gère en y prenant tous les risques et les heures de présence (sauf en ex URSS), et l'on diffuse ses idées, on dépose publicités et pétitions, si on le souhaite.

5 Le fait d'être élu, on passe l'intérêt général de la commune avant toute chose, en ayant des discussions publiques sur des sujets aussi importants que la vente intégrale de patrimoine et d'atouts touristiques (surtout dans de telles conditions de mutisme), ainsi que sur l'aménagement du bourg.

J'ai été présent aux réunions pré électorales des deux listes, et je regrette bien de n'avoir pu enregistrer les propos tenus. Vous seriez bien étonnée. C'est comme le calcul des augmentations du taux d'imposition sur Mellé les douze dernières années et la part communale, rien à voir!!!

Je crois deviner qu'il a rancœur et certainement incompréhension sur les travaux faits par la municipalité précédente, reprenez les photos du bourg réalisées en 1990 (voyez la différence!), la démographie décadente dans ce village et les villes aux alentours. Faites le point, et maintenant: donnez vos solutions!! Bon courage!

C.Caubrière • 04-01-2016 21:15 • [La Beurrière : une sacrée bonne affaire !](#)

J'avais été déjà étonné, que lorsque pendant un conseil municipal, d'il y a au moins un an, sinon plus, que le label "notre village" (label à vocation touristique) ne soit reconduit. Il est vrai, que cela coutait (de mémoire) 3 000 ou 4 500 euros pour 3 ans, mais la prétention de la municipalité était de créer un EPIC à vocation touristique. Etait ce vraiment le cout qui gênait? Creusez un peu! Personnellement, je suis outré d'une telle dégringolade de l'image du village, de son potentiel aux portes des trois régions et du gachis humain que je remarque depuis un an. Etre syndiqué n'empêche pas d'etre intelligent '(film: le maitre d'école, Coluche), élu... non plus.

colette • 03-31-2016 11:26 • [Plouf dans le Doué](#)

Madame,votre discours concernant les commerçantes du mellouen sont très erroné!!De plus cette histoire de QG je l'ai déjà entendu dans la bouche de notre mairesse;étrange!le commerce est vide et cette équipe municipale y est pour beaucoup,il veulent tout contrôlé ,je ne prends pas la défense de ses femmes qui avaient comme tout le monde des défauts mais creuser un peu et la réelle raison n'est pas celle que vous pensez..La question qu'il faut ce poser est peut être pourquoi il n'y a toujours pas de repreneur?